

OFFRE D'EMPLOI **Chargé (e) de projet** **Comité Départemental du Sport Adapté de la Vienne (CDSA86)**

Intitulé du poste : Chargé (e) de projet sport et handicap

Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Vienne est une association qui a pour but de développer, promouvoir et organiser des activités physiques adaptées pour des personnes présentant des déficiences intellectuelles et/ou troubles psychiques.

Description du poste

Vous êtes en charge de développer la maison sport santé au sein du CDSA86.

Missions du poste

- Développer de nouvelles offres pour les licenciés
- Conduire et suivre des projets transversaux
- Accompagner les associations sur la mise en œuvre du projet associatif
- Proposer des projets adaptés aux besoins des licenciés
- Rechercher et écrire des appels à projet en lien avec le développement de la MSS
- Préparer et animer des réunions

Compétences

Méthodologie de projet

Structurer un plan d'action et en assurer le suivi.

Savoir mobiliser les acteurs.

Savoir s'entourer de personne ressource.

Aisance relationnelle, écoute, force de proposition, esprit d'initiative, rigueur, dynamisme.

Capacité d'adaptation (personnes en situation de handicap psychique et mental et/ou population en milieu médical, en milieu carcéral, en maison de santé, etc.)

Connaissance du milieu institutionnel et associatif sportif

Bonne connaissance du Sport adapté (enjeux, moyens, objectifs, règles de sécurité...)

Travail collaboratif

Aisance relationnelle

Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse

Autonomie et initiative

Liaison et rattachement hiérarchiques

Le poste est sous la responsabilité de la directrice du CDSA86, ainsi que du Bureau et du Président du Comité.



6. allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS
E-mail : cdsportadaptevienna@gmail.com Port. : 06 89 62 26 73
www.cdsa86.fr ou sur les réseaux sociaux



Environnement et conditions d'emploi

Diplômes requis (a minima) pour l'exercice du poste :

- Formation et/ou expérience dans les domaines de l'éducation populaire, du social, de l'APA
- Connaissance du milieu associatif

Expérience souhaitée : expérience en milieu associatif.

Contrat de travail : CDD de 12 mois

Durée du temps de travail : 35 heures modulables par semaine, possibilité d'horaire décalé.

Rémunération :

Groupe 3 (selon la convention nationale du sport dont dépendent les salariés du CDSA 86)

Télétravail possible : oui (sous conditions)

Permis de conduire B : obligatoire.

Etape de recrutement

Le ou la chargé (e) sera reçu (e) en entretien par le Conseil d'Administration.

Prise de poste au 01/09/22.

Les candidatures devront être composées d'un CV et d'une Lettre de Motivations à nous faire parvenir avant le 30 juillet 2022

Par courriel à : cdsportadaptevienna@gmail.com

Ou par courrier postal à :

Comité Départemental Sport Adapté de la Vienne
6, allée Jean Monnet, Bât C3
86000 Poitiers